

# Maline: vers une reprise en main de la puissance publique?

Il y a un an, la vénérable maline ostréicole du port subissait un coup de boutoir, nécessitant une réparation d'urgence. Cet incident a mis en lumière la gestion défaillante de l'association syndicale autorisée (ASA) et le fonctionnement complexe qui lie le Bassin aux professionnels du port. Plusieurs réunions se sont tenues pour envisager l'avenir de cet ouvrage, la dernière le 22 novembre 2023.

Un scénario semble se dessiner, impliquant financièrement l'État et le syndicat mixte des ports pour une future gestion.



L'entrée de l'ouvrage de la maline, côté prés-salés Est à La Teste.

ostréicoles. Celle de La Teste apparaît à bout de souffle. Des travaux d'urgence entrepris après l'effondrement d'une partie de la digue en décembre 2022 ont permis de résoudre cette difficulté, mais pour un temps seulement.

## « On ressent une vraie volonté »

La mairie de La Teste a d'ailleurs financé cette opération de plus de 50 000 euros avec un soutien du Comité régional de la conchyliculture (CRC). « Je ne me voyais pas laisser les ostréiculteurs en difficulté juste avant Noël, même si je note que cette situation est liée à un manque d'entretien depuis des années », explique le maire Patrick Davet.

La question de sa pérennité à long terme n'étant pas tranchée. Mais depuis un an, les principaux protagonistes du dossier se sont retrouvés à plusieurs reprises pour réfléchir à l'après. Dès fin-

janvier, l'ASA a demandé une reprise en gestion de la maline par le syndicat mixte des ports. Ce dernier a donné un accord de principe, lançant par la suite un audit technique et financier. Le CRC a également écrit au préfet pour demander un changement de gestion. Dernière réunion en date le 22 novembre ou, dit un participant, « tout a été mis sur la table ». « On ressent une vraie volonté de la part des pouvoirs publics qu'il se passe quelque chose. C'est plutôt positif », reconnaît le président de l'AOB, l'ostréiculteur Pierrick Fribourg. Un scénario semble se dessiner : la dissolution de l'ASA, le financement des travaux de réhabilitation par l'État puis une reprise en gestion par le syndicat mixte des ports. La collectivité gère plusieurs de ces malines autour du Bassin, ayant repris ces dernières années les ouvrages de La Barbo-

## OLIVIER LABAN: « LES VOYANTS SONT AU VERT »

Le président du Comité régional de la conchyliculture (CRC) milite depuis de longues années pour la réhabilitation de cet ouvrage, l'un des plus importants complexes ostréicoles du Bassin. « Très tôt dans les discussions, j'ai incité mes collègues à accepter le transfert de la maline vers le Syndicat mixte. Aujourd'hui, les voyants sont au vert, ce qui n'était pas le cas par le passé. L'ASA est d'accord pour un transfert de propriété. Les ostréiculteurs du port sont également d'accord pour la mise en place d'un fonctionnement collectif auprès du syndicat mixte. » Pour Olivier Laban, il ne s'agit pas « de presser l'État » mais plutôt « d'accompagner cette démarche afin de trouver les financements et les modalités qui vont bien ». « Mais c'est une belle avancée, assure-t-il, car je discutais déjà de ce dossier auprès du Département avant même la création du syndicat mixte. »

tière et de Cassy. Mais il reste des interrogations. Il y a la question de la domanialité, l'ASA étant située sur un foncier privé. Préable nécessaire : le périmètre de celle-ci devra être intégré dans le périmètre portuaire, dans le champ de compétences du syndicat. Ce dernier se chargerait alors de la gestion de l'adduction d'eau de mer de l'entrée dans la maline jusqu'à l'arrivée dans les bassins d'affinage de chaque professionnel.

## Un million d'euros sans les taxes

Seulement, la maline nécessite des investissements lourds et rapides. La collectivité dirigée par Jean Galand ne souhaite pas les prendre à sa charge. D'après l'audit, ces travaux d'urgence s'élèvent à un million d'euros hors-taxes. Nous parlons là de travaux de reprise de digues, de réparation et modernisation des réseaux, des surpresseurs, des vannes et pompes. « Lorsqu'une ASA est défaillante, c'est aux acteurs publics de prendre la main », souligne un ostréiculteur du port. Justement, à l'heure actuelle, l'État s'est engagé oralement pour apporter une solution financière.

Le syndicat mixte des ports en sera le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, une fois la domanialité transmise. Du côté des ostréiculteurs interrogés, on se dit « prêt à payer le prix » pour bénéficier d'un ouvrage modernisé. Car les pros sont littéralement dépendants de cet équipement. Ils seront appelés à verser une cotisation annuelle au prorata du nombre de mètre carré de leurs bassins. Pour le maire testerin, si les choses se profilent en ce sens, cela sera « un véritable soulagement ». Un dénouement qui n'impactera pas non plus les finances communales : « On ne peut pas faire payer le contribuable testerin pour pallier la défaillance de l'ASA. »

♦ J.B.L.

Contactée sur ce sujet, la préfecture ne souhaite pas, pour le moment, apporter une réponse officielle : « Le dossier étant toujours en cours, l'État n'a pas vocation à s'exprimer. »

Il faut d'abord savoir que la maline testerine est une vieille dame dont les statuts remontent à 1949. Infrastructure privée, celle-ci est gérée par une Association syndicale autorisée (ASA) réunissant des ostréiculteurs de la digue Est. Aujourd'hui, la plupart des exploitations ostréicoles de ce secteur ont disparu, laissant place à des habitations résidentielles. Elles ne sont plus que trois aujourd'hui. La principale ressource de l'ASA provient des cotisations payées par les ostréiculteurs des digues Ouest et Centrale, réunis au sein de l'Association des ostréiculteurs de Buch (AOB).

Tous utilisent l'eau de mer de la maline. Cette eau est pompée dans un puits en sortie de maline pour rejoindre le réseau sous-terrain de l'AOB afin d'être distribuée dans les bassins d'affinage des cabanes. Les pros testerins sont dépendants de cet équipement pour plonger leurs coquillages dans une eau de mer de qualité. Grâce à un temps de séjour relativement important au sein de la maline, cette grande surface d'eau permet une diminution des matières en suspension et des micro-organismes par décantation et rayonnement ultraviolet. Ils existent de nombreuses malines autour du Bassin, adossées aux installations